

Christian Plantin, *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, ENS Éditions, Lyon, 2016, 634 pages.

Les presses de l'École Normale Supérieure de Lyon, ENS Éditions, nous ont proposé en ce début d'été 2016 un excellent ouvrage qui fera date dans les études sur l'argumentation – qui se définit comme une pierre blanche des études sur le discours – et qu'attendaient un grand cercle de chercheurs au courant de sa fabrication durant au moins les vingt dernières années. L'auteur de cette synthèse monumentale des connaissances sur l'argumentation en terres francophones et anglophones est Christian Plantin, ancien directeur de recherche au CNRS, professeur émérite de l'Université Lyon 2 et réputé spécialiste dans le domaine de l'argumentation et des émotions dans le discours.

Pendant ces dernières années, Christian Plantin avait donné libre accès virtuel aux chercheurs à son atelier de travail et « ouvroir » conceptuel d'argumentation. On a pu ainsi découvrir le devenir de cet ouvrage de près et de loin. L'auteur a pu présenter dans des réunions et des conférences certaines décisions qu'il avait prises concernant les entrées du dictionnaire. Comme il le dit, l'aménagement des divers articles du dictionnaire a profité des échanges avec un très grand nombre de chercheurs au cours des conférences, séminaires et ateliers auxquels il a participé pour présenter son travail en cours.

Le *Dictionnaire de l'argumentation* de Christian Plantin (DAP, dans ce qui suit) comporte un « Avant-propos » (p. 7-11), la présentation des « Conventions » (p. 13-160), les entrées (p. 17-609), les références (p. 611-627, environ 500 titres) et la table des entrées (p. 629-633).

Plantin définit l'argumentation « comme *une activité langagière* et, plus fondamentalement, comme une activité sémiotique ayant ses racines dans l'exercice ordinaire du langage » (p. 7). L'auteur est à la recherche de la cohérence conceptuelle, en proposant, à travers les 248 entrées principales et les 66 entrées secondaires, des définitions, des exemples et des clarifications qui s'adressent en égale mesure au chercheur expérimenté qu'au novice. La conception du dictionnaire se réclame de celle du *Dictionnaire d'analyse de discours* de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (Seuil 2002) et c'est pourquoi l'argumentation y est perçue au prisme des aspects énonciatif et interactionnel de la parole (p. 9).

Selon l'auteur, « ce dictionnaire réunit un ensemble de termes relativement techniques qui forment un vocabulaire partagé des études d'argumentation » (p. 9). Parmi les concepts les plus importants et les termes qui constituent le métalangage de l'argumentation, sont

présentés dans l'ouvrage l'*analogie*, la *charge de la preuve*, la *contre-argumentation*, la *définition*, l'*échelle argumentative*, les « *fallacies comme péchés de langue* », la *manipulation*, la *persuasion*, le *principe de coopération*, la *rhétorique fallacieuse*, la *schématisation*, les *structures argumentatives*, les *typologies d'arguments*, les *topos*.

Il y a principalement deux types d'entrées dans le DAP : d'une part, les entrées qui présentent des notions cruciales de l'analyse du discours et de la théorie de l'argumentation, comme *principe de coopération*, *destruction du discours*, *échelle argumentative*, *débat*, ou bien des notions relevant de ces domaines mises en parallèle, comme *imitation – parangon – modèle* ; d'autre part, les notions qui se lisent *arguments de X*, telles *gaspillage*, *arg.* (« argument du gaspillage »), *contraires*, *arg.* (« argument des contraires »), correspondant à « un type d'argument ou d'argumentation qui peut, par ailleurs, être considéré comme fallacieux, soit dans l'absolu, soit dans certaines circonstances » (p. 14). Deux notions sont indiquées comme étant discutées principalement « dans le cadre de la théorie des fallacies », *accident (fal.)* et *homonymie (fal.)*, dont on parle d'habitude en termes de *fallacie de l'accident* et *fallacie d'homonymie*.

Par exemple, l'ample présentation de la notion *analogie* (p. 46-61) débute par *Analogie (I)*, une très agréable introduction sur *La pensée analogique* (p. 46-47), où on retrouve une excellente page de l'histoire des idées avec des renvois à la pensée de la Renaissance et au *Traicté des signatures ou vraye et vive anatomie du grand et petit monde* (1609, Milan), avec l'orthographe originelle. C'est une illustration de l'érudition de l'ouvrage et des minutieuses recherches de l'auteur dans un ensemble d'œuvres dont les références complètent celles de la bibliographie du DAP. L'entrée est complétée par *Analogie (II) : Le mot et le concept* (p. 48-52), *Analogie (III) : Analogie catégorielle, arg.* (p. 52-55), *Analogie (IV) : Analogie structurelle, arg.* (p. 55-61). Ce regroupement et cette notation des notions a le grand avantage de guider le chercheur de manière précise à travers les diverses typologies et perspectives méthodologiques sur une notion largement utilisée dans les études de l'argumentation. La dernière entrée mentionnée, par exemple, discute : 1) la terminologie utilisée et les sous-catégorisations au sein d'une notion, l'*analogie catégorielle* et l'*analogie proportionnelle* ou *de proportion*, auxquelles s'ajoutent l'*analogie de forme* et l'*isomorphisme* ; dans cette partie de l'entrée sont expliqués également les bases méthodologiques des sous-catégorisations et sont donnés des exemples ; 2) l'*analogie explicative* et les analogies à valeur explicative ; 3) l'argumentation par analogie structurelle ; 4) la puissance de l'*analogie structurelle* ; 5) l'*analogie structurelle* comme obstacle épistémologique ; 6) la réfutation des analogies structurelles, où sont présentés comme illustrations des échanges argumentatifs comportant la *fausse analogie*, l'*analogie partielle*, l'*analogie retournée*, la *contre-analogie* et de possibles réfutations.

Une notion qui attirera probablement l'attention de bon nombre de chercheurs dans le domaine de l'argumentation est la *fallacie*, admirablement présentée et synthétisée dans le DAP (p. 272-292), sans qu'on lui consacre une entrée, mais qu'on retrouve sous les entrées *expression fallacieuse* et *fallacieux* (adj.), car *fallacie* n'existe pas dans les dictionnaires du français. Plantin a pourtant l'audace de forger le terme français, qui n'est pas parfaitement synonyme de *paralogisme* et de *sophisme*. Il apporte ainsi un développement du vocabulaire francophone de l'argumentation. Le calque du terme est fait sur le mot anglais *fallacy*, rapproché du français *fallace* et issu du latin *fallacia*, « tromperie », « ruse », « sacrilège ». Le terme a l'avantage de recouvrir l'étendue sémantique du terme anglais équivalent, en évoquant une identité notionnelle avec le terme anglais largement illustré dans les travaux d'argumentation anglophones, ayant en plus l'avantage d'un pluriel homonyme et homographe avec celui-ci (pour des explications terminologiques, voir p. 279). Plantin reprend les listes de Charles Hamblin (*Fallacies*, 1970) en les synthétisant (p. 282-283) et en y ajoutant les types de fallacies identifiés par d'autres chercheurs. Il réussit ainsi à donner une image d'ensemble des perspectives sur les fallacies, à laquelle s'ajoute une « critique de l'approche courante des fallacies » (p. 284-285). La présentation est complétée par un tableau des treize paralogismes apparents, six « tenant au discours » et sept « indépendants du discours » (p. 287), des *Réfutations sophistiques* d'Aristote, avec des renvois aux notions du DAP : l'*homonymie*, l'*amphibolie*, la *composition*, la *division*, l'*accentuation* ; la *paronymie*, la *forme du discours* ; l'*expression*, l'*accident* ; la *définition*, la *catégorisation*, les *circonstances* ; le *distinguo*, l'*ignorance de la réfutation* ; l'*évitement de la question*, le *cercle vicieux*, l'*implication* ; l'*affirmation du conséquent* ; la *cause*, les *questions chargées*.

Et il faut noter également la remarquable synthèse réalisée par l'auteur dans l'entrée *Émotion* (p. 225-231), domaine d'étude linguistique cher à l'auteur, qu'il a également abordé dans son ouvrage sur le « discours émotionné » (2011) réalisé en même temps que le DAP. On lira ici quelques pages admirables sur le traitement argumentatif de l'émotion par des références discursives à la gratitude et l'ingratitude, la honte et la fausse honte, la pitié et l'appel à la pitié, la colère, et leur expression fallacieuse.

Le DAP a aussi le grand mérite de permettre l'unification de la terminologie bi- et trilingue en matière d'argumentation, en proposant comme équivalents des notions plus techniques le terme latin correspondant et le(s) terme(s) anglais usités dans la bibliographie spécialisée. Un exemple est le terme de *question chargée*, qui a pour équivalent latin *fallacia quæstionis multiplicis* et comme équivalent anglais (the fallacy of) *loaded questions* et *many questions*.

Le DAP rejoint sur les rayons des grandes bibliothèques du monde les grands traités classiques de rhétorique, comme le *Traité de l'argumentation* de Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1958) et le *Handbook of Argumentation Theory* de F. H. van Eemeren *et al.* (2014). L'ouvrage représente pour les années à venir un titre de référence qui devrait être cité dans la plupart des études dans la matière. La valeur méthodologique des classifications proposées et le rôle pédagogique incontestable que jouent les exemples permettent une remise en question de l'étude de l'argumentation comme discipline académique disposant à présent d'un véritable programme apte à prolonger les recherches théoriques et la constitution de corpus d'exemples, à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion pour les étudiants et les chercheurs. Le style clair de l'ouvrage le rend accessible à tout initié dans les sciences du langage, tandis que les références aux recherches de pointe les plus récentes du domaine le recommandent comme outil de travail indispensable dans les études sur le discours. On souhaiterait avoir des traductions au moins partielles du DAP dans d'autres langues, tâche bien laborieuse, on le sait, quand il s'agit d'un ouvrage métalinguistique où les exemples ont un rôle essentiel. Tâche impossible par endroits, en raison des particularités terminologiques du dictionnaire, qui pourrait intéresser également les lexicographes du français.

Ce compte-rendu est l'occasion de féliciter les éditeurs et les Éditions ENS pour un admirable travail de mise en page et, dirais-je, de bibliophilie. Par ailleurs, les qualités de l'ouvrage en termes de nouveauté sur le marché éditorial et scientifique, de contenu et de présentation graphique feront sans doute épuiser rapidement l'ouvrage qu'on espère en un nombre suffisant d'exemplaires pour combler la faim des « argumentologues ».

Pour des références supplémentaires, consulter :

Page personnelle de Christian Plantin : <http://icar.univ-lyon2.fr/Membres/cplantin/index.htm> Plantin, Chr. (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Peter Lang, Berne.

Anca Gâță
Centre de recherches *Théorie et pratique du discours*
Université « Dunărea de Jos » de Galați
anca.gata@ugal.ro